

ADC – AUTO-ÉCOLE DU CENTRE

PROGRAMME DE FORMATION

**Formation Continue
Obligatoire marchandises**



Organisme	ADC Auto École du Centre - Centre de formations
Adresse	80 rue Schoelcher, 97232 Le Lamentin
Autre site	Habitation Carrère, 97232 Le Lamentin
Téléphone	0596 513 493
Courriel	adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Site internet	https://www.autoecole-martinique.fr/
Responsable pédagogique	M. Eddy VILLET

Informations essentielles

Intitulé	Formation continue obligatoire des conducteurs du transport routier de marchandises - FCO marchandises
Cadre réglementaire	Formation périodique destinée à maintenir et actualiser la qualification professionnelle des conducteurs du transport routier de marchandises, conformément à l'arrêté du 3 janvier 2008 modifié et à son annexe I bis en vigueur.
Public visé	Tout conducteur, salarié ou non, principal ou occasionnel, conduisant un véhicule de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes et pour lequel un permis C1, C1E, C ou CE est requis.

Prérequis d'admission	• Être titulaire d'un permis C1, C1E, C ou CE en cours de validité, ou d'un permis reconnu en équivalence. • Justifier de la régularité de sa situation au regard de l'obligation de qualification initiale et de formation continue. • Être reconnu apte à la conduite des véhicules du groupe lourd.
Durée	35 heures : 5 jours consécutifs, ou deux sessions réalisées sur une période maximale de 3 mois (3 jours consécutifs consacrés au bilan et aux thèmes 1 et 2, puis 2 jours consécutifs consacrés aux thèmes 3 et 4 et à l'évaluation des acquis).
Dates et horaires	Du lundi au vendredi – de 08h00 à 12 h00 et 13h00 à 16h00
Lieux	80 rue Schoelcher et/ou Habitation Carrère, 97232 Le Lamentin ; plateau technique et voies ouvertes à la circulation répondant aux exigences de la formation.
Délai d'accès	[Délai moyen entre la demande, la vérification des prérequis et l'entrée en formation à compléter]
Tarif	Prix HT : 450,00 € Prix TTC : 488,25 €
Financement	Employeur, OPCO, France Travail, Région, paiement individuel
Modalité	Formation présentielle alternant actualisation des connaissances, études de cas, exercices pratiques, conduite individuelle et commentaires pédagogiques, selon les possibilités prévues par la réglementation.
Effectif	16 stagiaires maximum en salle et 4 stagiaires maximum par véhicule, sous réserve des conditions prévues par l'agrément du centre et la réglementation applicable.
Validité	La FCO marchandises doit être renouvelée au plus tard tous les 5 ans. Sa validation permet l'actualisation de la carte de qualification de conducteur.

Objectifs de la formation

Objectif général	Actualiser les connaissances et perfectionner les pratiques professionnelles nécessaires à la conduite en sécurité d'un véhicule de transport routier de marchandises.
Résultats attendus	• Perfectionner une conduite rationnelle, sûre et économe en énergie. • Actualiser les réglementations sociales et celles du transport de marchandises. • Renforcer la prévention des risques professionnels, routiers et environnementaux. • Améliorer les pratiques de chargement, d'arrimage et de manutention. • Satisfaire à l'évaluation finale de la FCO marchandises.
Compétences visées	Maintenir la maîtrise du véhicule et de ses équipements ; appliquer les règles de conduite et de repos ; sécuriser le chargement et l'arrimage ; prévenir les situations à risque ; réduire l'incidence environnementale de la conduite ; contribuer à la qualité de service et à l'efficacité logistique.
Reconnaissance obtenue	Attestation de formation continue obligatoire marchandises permettant, après traitement administratif, l'actualisation de la carte de qualification de conducteur.

Programme pédagogique

Accueil et bilan - 2 heures	Accueil et présentation de la formation : 30 minutes. Bilan des connaissances relatives aux réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière : 1 heure 30 minutes.
Thème 1 - 13 heures	Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur la sécurité et la réduction de l'incidence environnementale : caractéristiques techniques du véhicule ; conduite sûre et économique ; informatique embarquée ; chargement, arrimage et manutention ; évaluation de la conduite ; séquence complète d'éco-conduite et commentaires pédagogiques.
Thème 2 - 6 heures	Application des réglementations : réglementation sociale nationale et européenne ; temps de conduite et de repos ; chronotachygraphe ; qualification des conducteurs ; conventions collectives ; réglementation, contrats et documents du transport routier de marchandises en national et en international.
Thème 3 - 7 heures	Santé, sécurité routière et environnementale : prévention des risques physiques ; aptitude et hypovigilance ; conduite préventive et situations d'urgence ; secourisme ; circulation et signalisation ; risques propres aux véhicules lourds ; accidents du travail ; tunnels ; passages à niveau ; zones de chantier ; alcool, stupéfiants, criminalité et trafic de clandestins.
Thème 4 - 4 heures	Service et logistique : comportements contribuant à l'image de l'entreprise et à la qualité de service ; environnement économique du transport routier de marchandises et organisation du marché.
Évaluation et synthèse - 3 heures	Test final d'autoévaluation portant sur l'ensemble des compétences actualisées, correction, synthèse du stage et bilan individuel.
Pratique de la conduite	Au moins 1 heure 50 minutes de conduite individuelle par stagiaire : 30 minutes d'évaluation axée sur les règles de sécurité et 1 heure 20 minutes d'éco-conduite, selon le programme réglementaire en vigueur.

Organisation de la formation

Méthodes pédagogiques	• Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. • Alternance de théorie, d'études de cas et de pratique. • Conduite commentée et échanges d'expérience. • Évaluations formatives et accompagnement individualisé.
Moyens pédagogiques	• Salle équipée de moyens multimédias et supports pédagogiques spécifiques. • Véhicules de transport de marchandises adaptés à l'enseignement. • Plateau technique et aire de manœuvre. • Chronotachygraphe, documents de transport et équipements d'arrimage. • Livret de suivi.
Encadrement	Formateurs référencés dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation et disposant des qualifications et compétences exigées pour la FCO marchandises.

Accessibilité	Les besoins sont recueillis dès le premier contact. Les adaptations possibles sont étudiées avec le candidat et le référent handicap, dans le respect des exigences réglementaires, de sécurité et d'aptitude médicale propres à la conduite du groupe lourd.
Contact handicap	Madame Gilberte JEAN – Tél.06 96 20 56 28 - gilbertejean29@gmail.com

Évaluation et certification

Vérification des prérequis	Contrôle du permis de conduire et des justificatifs relatifs à la qualification professionnelle avant l'entrée en formation.
Suivi de l'assiduité	Feuilles de présence émargées par demi-journée. La présence à l'intégralité des 35 heures est obligatoire.
Livret de suivi	Remise d'un livret précisant les objectifs, les étapes, le calendrier et les conditions d'évaluation, avec suivi de la progression du stagiaire.
Évaluations formatives	Questionnaires, études de cas, observations en conduite, exercices de réglementation et bilans réguliers.
Évaluation de la conduite	Évaluation de la conduite rationnelle, de l'éco-conduite, de l'utilisation des équipements, de la maîtrise du véhicule et de la prévention des risques.
Test final	Test final d'autoévaluation portant sur l'ensemble des compétences traitées, suivi d'une correction et d'une synthèse.
Conditions de réussite	Avoir suivi l'intégralité de la formation et participé aux évaluations prévues par le programme réglementaire.
Documents remis	Attestation de fin de formation et attestation FCO marchandises permettant l'actualisation de la carte de qualification de conducteur.
Évaluation de satisfaction	Questionnaire portant notamment sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes, les supports et l'atteinte des objectifs.

Résultats réclamations et références

Indicateurs de résultats	Taux de réussite : 100 % Taux de satisfaction : 91,81 %
Données ADC	Taux de réussite : Nombre de stagiaires présentés / sur nombre de stagiaires admis Taux de satisfaction : Le pourcentage de satisfaction globale de la formation est calculé à partir de la moyenne des notes attribuées par les répondants sur une échelle de 1 à 5
Réclamations	Téléphone : 0596 513 493 Courriel : adc-auto-ecole@wanadoo.fr L'établissement accuse réception, analyse la demande, apporte une réponse et conserve la trace des actions engagées.